

La lettre d'information

Claude Bébéar, notre premier invité (*Lettre d'information n° 1*), répète à l'envie : «*il faut jouer en équipe, mais il est indispensable d'avoir un chef*», pour que les membres qui la composent soient en parfaite harmonie. Dès lors, quelles différences entre un maestro et un dirigeant d'entreprise ?

Parthenia s'est posé la question et naturellement elle a interrogé un chef d'orchestre, le Directeur musical de l'Orchestre National de France : le maestro Daniele GATTI.

Comme tout grand chef, ses réponses sont courtes et efficaces, à lire et à relire pour devenir un virtuose du management, innovant et donc créatif. Il suffit parfois de quelques mots, d'une belle partition à l'image d'un «*business model*», ou encore d'entendre ses collaborateurs, comme on écoute un concert, pour réussir ce que l'on croyait impossible, donner le tempo et du plaisir à tous.

Editorial

Une entreprise dynamique doit avoir du rythme, un orchestre aussi, c'est une question de «*maestria*» ! Merci au maestro Daniele GATTI.

François Beauchêne

Deux questions à ...

Daniele GATTI

Maestro et Directeur musical de l'Orchestre National de France

Un orchestre symphonique c'est une grande PME : avez-vous l'impression de faire du management lorsque vous dirigez ?

C'est davantage une responsabilité morale que l'on ressent afin que les efforts faits par tous puissent offrir le meilleur résultat. On peut se sentir responsable d'un département de l'entreprise, l'orchestre n'étant qu'une partie de cette entreprise, parce que sans l'équipe administrative et le soutien logistique, il serait impossible de réaliser le moindre concert. Le chef d'orchestre doit préparer l'orchestre et choisir la stratégie artistique, mais je ne pense pas ce soit une forme de management.



Quels sont les points communs et les différences entre le chef d'orchestre et le dirigeant d'entreprise ?

Parmi les points communs, je citerai la capacité à prendre des décisions dans des temps brefs, résoudre des questions diverses avec autorité qui peuvent parfois être jugées impopulaires, et en assumer la responsabilité. En revanche, le champ artistique et créatif de l'interprète musical est assurément différent.

Une courte biographie

Daniele Gatti est diplômé du conservatoire Giuseppe Verdi de Milan en composition et direction d'orchestre. Directeur musical de l'Orchestre National de France depuis septembre 2008 et directeur lauréat du Royal Philharmonic Orchestra de Londres, il a été *Chefdirigent* de l'Opernhaus de Zurich (2009-2012), directeur musical du Teatro comunale de Bologne (1997-2007) et de l'Académie Sainte-Cécile de Rome (1992-1997), et principal chef invité du Royal Opera House de Londres (1994-1997).

Daniele Gatti entretient également une relation privilégiée avec l'Orchestre Philharmonique de Vienne et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam qu'il dirige au cours de leurs saisons et en tournée. Il dirige les plus prestigieux orchestres américains et allemands dont le New York Philharmonic, le Boston Symphony, le Chicago Symphony, l'Orchestre de la Bayerische Rundfunks, la Philharmonie de Munich et le Philharmonia de Londres.

Le risque pénal entreprise, une nécessité peu prise en compte

Quelques chiffres :

3 à 4.000 chefs d'entreprises sont mis en garde à vue chaque année (lesquels peuvent commettre plus de 15.000 infractions), vous ajoutez autant de perquisitions, notamment les doubles perquisitions : au domicile privé des cadres dirigeants et au siège de l'entreprise.

Depuis la loi d'avril 2011 sur la garde à vue, cette pratique des doubles perquisitions se développe pour mettre une pression sur la cible. Parthenia tient à votre disposition plus de 10 exemples parus dans la presse depuis juin 2012, quelque soit le domaine, du fiscal au douanier, en passant par le social et toutes autres infractions supposées...

Un constat :

Peu de dirigeants sont préparés à vivre ces épreuves, leur famille non plus (perquisition au domicile)... Et peu de procédures pénales aboutissent, pourquoi ? Parce qu'elles proviennent de dénonciations, entre 60 et 80 %. Cela dit il faut vivre ces procédures inquisitrices et être très patient quant à leur dénouement.

Des conséquences :

Sur le plan média, le mal est fait : vous êtes suspect et par conséquent coupable.

Il est donc essentiel de se préparer, *ça n'arrive pas qu'aux autres* et vos collaborateurs peuvent être concernés, par exemple lors d'une audition dans le cadre d'une perquisition.

Toute procédure pénale contient en germe un risque d'image et la communication tant externe qu'interne devient fondamentale.

Des solutions :

La mise en place d'une gestion du risque pénal, au sein de votre entreprise, devient indispensable, de l'accueil à la cellule de crise. La préparation psychologique également : comment réagir ?

Parthenia est aujourd'hui un spécialiste reconnu pour la gestion du risque pénal, de la garde à vue, en passant par les perquisitions, sans oublier les délégations de pouvoirs et la communication, avec *des méthodes uniques au monde*, basées sur l'expérience de ses dirigeants et de ses partenaires, bref du concret et des solutions pratiques.

UBIC : une entreprise qui innove socialement et... résiste à la crise.

Maria LAMIER
Directeur Général Associé UBIC



Créé en 2003, le Groupe UBIC a pour objet le conseil en développement commercial et l'organisation interne, notamment pour les PME du secteur du nettoyage et du bâtiment.

Son objectif : proposer une politique RH socialement innovante basée sur un mode de management équitable où les valeurs humaines sont au centre des intérêts de l'entreprise, ce qui permet de mobiliser et fidéliser ses collaborateurs. L'enjeu est de taille car réussir l'intégration et les évolutions de carrières permettent de générer un maximum de performance, surtout en période de crise.

En 2005, soutenu par Monsieur Eric SAGUET, PDG d'HTP, société leader du nettoyage des graffitis en France, UBIC accompagne les sociétés ASSADA, URBATEC et HTP Centre Est, dans leur développement.

Ces dernières, signataires de la charte de la diversité, continuent de croître et d'embaucher. HTP Centre Est a obtenu en décembre 2012, la certification AFNOR LABEL DIVERSITE. En 2013, elle a remporté le trophée de la diversité, qui récompense les meilleures pratiques managériales françaises.

Rappelons que Monsieur Claude BEBEAR est à l'initiative de la promotion de cette charte à travers sa fondation IMS CITE pour entreprendre (www.imsentreprendre.com).

Prochaine étape pour UBIC : trouver des financements pour créer une école, dont l'une des thématiques sera de former les entrepreneurs et les managers aux enjeux de la diversité.

François Beauchêne



Un bel exemple de réussite.